

Le Français en 6e.

ATTENTION : CETTE COLLECTION EST TEMPORAIREMENT INDISPONIBLE À LA CONSULTATION. MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION

Numéro d'inventaire : 2006.00552

Auteur(s) : Gaston Cayrou

Henry Baron

Fernand Emeriau

Type de document : livre scolaire

Éditeur : Colin (Armand) Librairie (103, bd Saint-Michel, Paris Paris)

Mention d'édition : 12ème édition

Imprimeur : Hemmerlé

Collection : Méthode Moderne d'Humanités Françaises

Inscriptions :

- ex-libris : Souque / 6e A6"

Description : Ouvrage relié. Report du titre, du nom de l'auteur et du niveau au dos.

Mesures : hauteur : 196 mm ; largeur : 136 mm

Notes : Conforme aux programmes de 1944. Coll. publiée ss la dir. de Gaston Cayrou, IG-IP. Réf. en préface aux Instructions ministérielles du 30 sept. 1938 et aux programmes du 21 sept. 1944. Mention d'appartenance manuscrite en 2e de couv. Cachet des archives dép. de Gironde. Extrait du cat. de l'éd. en fin de manuel.

Mots-clés : Apprentissage du français (1er et second cycles)

Filière : Lycée et collège classique et moderne

Niveau : 6ème

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 399

Commentaire pagination : IV-395

ill.

Sommaire : Avertissement Table des matières Table des ill.

CONTES ET RÉCITS

TRADUITS DES GRANDS ÉCRIVAINS ANTIQUES
ANTIQUITÉ ORIENTALE — ANTIQUITÉ GRECQUE

I. — ANTIQUITÉ ORIENTALE

LES ÉGYPTIENS — LES HÉBREUX — LES PERSES

1. — LE PHARAON ET LE VOLEUR

[Ce pharaon est Rhampsinite, ou Ramsès III, roi de la XX^e dynastie (époque thébaine, x^e siècle av. J.-C.), dont la vie et le règne sont fort mal connus. Bien des légendes se répandirent de bonne heure à son sujet, et, huit siècles plus tard, l'historien grec Hérodote (p. 269, n. 4) voyant en Égypte, recueillit la suivante de la bouche de prêtres égyptiens. Elle pourra prendre place dans le livre des *Mille et une Nuits*.]

Rhampsinite possédait tant de richesses que parmi tous les rois qui lui ont succédé aucun n'a pu les surpasser ni même en approcher¹. Pour mettre ses trésors en sûreté, il fit bâtir un édifice en pierres, dont un des murs formait une partie de l'enceinte extérieure du palais. L'architecte, qui avait des intentions malveillantes, imagina l'artifice² suivant : il disposa une des pierres si habilement que deux hommes, ou même un seul, pouvaient l'ôter sans peine³. Quand le monument fut achevé, le roi y mit toutes ses richesses. Quelque temps après, l'architecte, sentant sa fin prochaine, appela ses deux fils et leur dit que, désireux de pourvoir⁴ à leur fortune, il avait usé de ruse en bâtant le trésor du roi ; il leur expliqua clairement comment il fallait s'y prendre pour enlever la pierre, leur en donna les dimensions, et ajouta que, s'ils observaient exactement ses indications, ils auraient à leur discrétion⁵ tout l'argent du roi.

Après sa mort, ses fils se mirent à l'ouvrage sans tarder : ils se rendirent de nuit au palais, découvrirent la pierre dans le mur, la déplacèrent aisément et emportèrent une somme considérable.

1. L'opulence de Ramsès III, et aussi sa générosité, sont attestées par les inscriptions des « chambres du trésor » du temple qu'il fit construire à Médinet-Habou.
2. Le détail est vraisemblable. Dans le temple de Denderah, en Haute-Égypte, on a retrouvé douze chambres secrètes dont seuls les prêtres avaient connaissance : il leur suffisait de lever une pierre, que rien ne signalait aux yeux des profanes, pour se trouver dans un couloir qui menait aux trésors du temple.

Or il arriva que le roi vint visiter son trésor. Il fut très étonné en s'apercevant qu'une partie de l'argent qu'il gardait dans des vases¹ avait disparu ; il ne savait qui accuser de ce larcin², les scellés³ étant intacts et les portes bien fermées. Il revint à deux ou trois reprises, et trouva chaque fois ses richesses diminuées, car les voleurs ne cessaient de piller. Il fit alors tendre des pièges, qu'on plaça près des vases où était l'argent. Les voleurs y vinrent comme auparavant, si bien que l'un d'eux, s'approchant des vases, alla droit au piège et y fut pris. Se voyant dans une aussi fâcheuse situation, il appela aussitôt son frère, lui expliqua ce qui venait de lui arriver, l'engagea à entrer au plus vite et à lui couper la tête : il craignait, en effet, s'il était surpris et reconnu, de causer ainsi la perte de l'autre. Ce dernier trouva qu'il avait raison et lui obéit ; puis il remit la pierre en place et s'en retourna chez lui, emportant la tête de son frère.

Au point du jour, le roi vint visiter son trésor et resta stupéfait en découvrant dans le piège le corps sans tête du voleur ; le bâtiment ne portait d'ailleurs aucune trace d'effraction⁴, et l'on n'y voyait aucun passage par où on pût entrer ou sortir. Ne sachant que penser, voici ce qu'il imagina : il fit pendre le long du mur le cadavre du voleur⁵ ; il plaça des gardes auprès, auxquels il donna l'ordre d'arrêter et de lui amener les gens qu'ils verraien 40 pleurer ou manifester quelque émotion. La mère ne put supporter l'outrage qu'on faisait subir au corps de son fils : elle enjoignit⁶ au survivant de trouver coûte que coûte le moyen de détacher le cadavre de son frère et de le lui rapporter ; elle le menaça, s'il s'y refusait, d'aller elle-même le dénoncer au roi comme l'auteur du vol. Ne parvenant pas à flétrir⁷ sa mère, quelque raison qu'il pût alléguer⁸, et craignant l'effet de ses menaces, le survivant eut recours à un artifice : il bâta⁹ des ânes¹⁰, les chargea d'autres¹¹ pleines de vin, puis les poussa devant lui, et, quand il fut à proximité de l'endroit où on gardait le corps du supplicié, il délia le col¹² à deux ou trois de ses autres. Le vin se mit à couler, et il se frappa la tête à grands cris, comme s'il ne savait quelquel des ânes il devait aller en premier lieu. Les gardes, voyant couler des flots de vin, se précipitèrent dans la rue avec des

1. Il était d'usage courant, chez les anciens, de conserver l'argent dans des vases.

2. La pendaison était, chez les Égyptiens, le châtiment ordinaire des criminels, et les pharaons exposaient volontiers les cadavres des pendus pour prévenir de nouveaux crimes.

3. L'âne était, en Égypte, la bête de somme par excellence.

4. Les « autres » étaient faites avec la peau entière d'un animal auquel on avait coupé la tête et le bout des pattes.

5. Le « col » de l'autre remplie de vin était lié solidement, comme le haut des pattes,